

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux marques d'affection et d'amitié reçues lors du décès, le 12 août 2010, de

# Monsieur André PALLUD

**sa famille** vous remercie très chaleureusement pour vos messages, vos envois de fleurs et vos dons qui lui ont été d'un grand réconfort en ces moments douloureux.